



Institut Africain d'Informatique ☎ 2263 ☎ 07 70 55 00 Libreville (GABON)

site web : www.iaisiege.com

TERMES DE REFERENCE DU CONCOURS D'ENTREE EN 1^{ère} ANNEE DE LA FILIERE DE FORMATION ANALYSTE PROGRAMMEUR / LICENCE PROFESSIONNELLE POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2020 - 2021

Préambule

L'admission à l'IAI se fait sur concours exclusivement, conformément aux recommandations 8 et 9 du Comité Scientifique tenu à Libreville du 29 Juin au 1^{er} Juillet 1998 et adoptées par le Conseil d'Administration de l'IAI (Résolution N° 7/CA/98) tenu à Libreville en Novembre 1998.

Le cycle Licence/Analyste programmeur forme au métier d'Analyste Programmeur en Informatique. Deux parcours sont proposés : le parcours Génie Logiciel et Systèmes d'Information (GLSI), le parcours Administration Système et Réseau (ASR). La fin du cycle est sanctionnée par l'obtention d'un diplôme de Licence professionnelle (180 Crédits en 6 semestres) donnant droit à une admission par voie de concours, soit en 1^{ère} année du Cycle Master (120 crédits en 4 semestres), soit en filière Ingénieur (180 crédits en 6 semestres). Une admission sur titre est possible au Cycle Master.

Le présent document fixe les conditions d'organisation du concours d'entrée en 1^{ère} année (semestre 1 et semestre 2).

Pour l'année académique 2020-2021, ce concours est prévu se dérouler le **samedi 3 octobre 2020, dans le strict respect des mesures barrières relatives à la pandémie de COVID 19**, dans l'ensemble des pays organisateurs. Il est constitué d'épreuves de Mathématiques, Anglais, Technique d'Expression et se déroulera selon les conditions ci-après.

1. Conditions Générales.

Le Concours s'adresse aux candidats titulaires d'un Baccalauréat Scientifique **datant de deux ans au maximum** à la date du Concours (depuis 2009 au plus tard) ou inscrits en classe de Terminale Scientifique de l'année scolaire en cours, âgés de moins de 24 ans à la date du concours, et ayant été présélectionnés.

2. Calendrier des Epreuves.

Le Concours se déroulera en un seul jour à partir de 8h00 :

Epreuve	Heures	Coef.	Observations
Mathématiques	08h - 12h	6	<i>Documents</i>
Techniques d'Expression	13h00 - 15h00	2	<i>non</i>
Anglais	15h30 - 17h30	3	<i>autorisés</i>

3. Thèmes des épreuves.

3.1. EPREUVE DE MATHEMATIQUES

- **Domaines de connaissance:** Ensembles et applications; Eléments d'Analyse, Combinatoire; Suites réelles; Fonctions réelles; Dérivation et Intégration de Fonctions Réelles.
- **Nature de l'épreuve:** L'épreuve de Mathématiques comporte des exercices ou problèmes se rapportant aux domaines de connaissance décrits plus haut.

3.2. EPREUVE DE TECHNIQUES D'EXPRESSION.

- **Domaines de connaissance:** Culture générale en Sciences; Environnement; Tourisme, Voyage, Loisir; Société; Tradition.
- **Nature de l'épreuve:** Texte d'environ 400 mots sur lequel porteront deux questions: résumé, composition, compréhension du texte et vocabulaire.

3.3. EPREUVE D'ANGLAIS.

- **Domaines de connaissance:** Culture générale sur l'Informatique.
- **Nature de l'épreuve:** 1) Texte en anglais sur une page : résumé en 20 lignes ou Etude de texte.
2) Traduction en anglais d'un texte court.

4. Modalités pratiques.

- Le Concours se déroule au même moment et dans les mêmes conditions dans tous les Etats Associés, et dans ceux où des candidatures se sont manifestées.
- Les candidats composent avec des feuilles fournies par le Centre d'Examen. Toutes les feuilles doivent avoir la même couleur pour tous les candidats, y compris les intercalaires. Pour être valable, la copie devra être correctement remplie: le nom, le prénom, la date de naissance, la date et la nature de l'épreuve, la filière choisie figureront sur la partie détachable de la première page. Chaque feuille intercalaire sera numérotée. La copie et les intercalaires ne doivent pas être signées et ne devront porter aucun signe distinctif. Toute feuille qui ne répondra pas à ces normes sera notée 0.
- Les enveloppes cachetées contenant chaque épreuve sont ouvertes dans la salle de Concours devant les Candidats.
- A la fin de chaque épreuve, chaque candidat doit émarger la liste de présence après dépôt de sa copie d'examen. Le nombre de feuilles intercalaires sera vérifié et toutes les copies ramassées et mises dans des enveloppes portant mention de l'épreuve et du nombre de candidats. Ces enveloppes seront ensuite cachetées à la cire dans la salle du Concours en présence du responsable du Centre d'Examen.
- Les candidats rempliront une fiche de renseignements pendant la pause suivant l'épreuve de Mathématiques. Les fiches seront ramassées au début de l'épreuve de Techniques d'Expression et mises dans des enveloppes portant la mention : Fiches Individuelles de Renseignements. Ces enveloppes sont cachetées à la cire dans la salle du Concours en présence du responsable du Centre d'Examen

- Un procès-verbal du déroulement de chaque épreuve est établi et joint aux copies. Ce procès-verbal doit faire état des incidents qui se seraient produits pendant le Concours. Il doit être signé par le ou les surveillants et par le responsable du Centre d'Examen.
- Les Enveloppes cachetées contenant les copies, les fiches individuelles de renseignements et le procès-verbal seront expédiées à l'adresse de l'I.A.I. par courrier rapide (ex. EMS, DHL) **cinq (5) jours au plus tard après la fin des épreuves.**

5. Dossier à constituer:

Le dossier de candidature doit parvenir à l'Administration de l'Etat (ou à la Mission Française de Coopération pour les Etats non Membres), responsable de l'organisation du Concours le **15 jours** au plus tard avant la date du concours. Il devra comporter les documents ci-après :

- Un certificat de nationalité ;
- Une copie certifiée conforme du Baccalauréat ou une attestation d'inscription en classe de terminale dans une série scientifique pour l'année en cours ;
- Un certificat médical datant de moins de deux mois ;
- Quatre (4) photos d'identité ;
- Une demande de candidature manuscrite adressée au Directeur Général de l'I. A. I, B.P. 2263 Libreville GABON et indiquant le mode de financement de la scolarité du candidat.

Fait à Libreville, le 08 juillet 2020

Le Responsable des Affaires Académiques

Le Coordonnateur

Dr. Pierre MOUKELI

Clément Achile EKOMY